

Le DTA[®] appliqué à une aire marine protégée

Diagnostic Territorial Approfondi

Une connaissance fine des pratiques dans
un territoire : l'élément essentiel du
lancement d'une modalité de
gestion intégrée,

Valérie Olivier (DRJSCS Hauts-de-France
et mission nationale PRNSN)



Les sports de nature et le DTA®

2004 -2018 : politique publique en matière de développement maîtrisé des sports de nature

SN : politique partagée - pratique dans l'espace naturel (déf du code du sport) et parfois dans des espaces naturels protégés qui invite à une **gestion maîtrisée des usages**

2004 : Création du PRNSN et d'un réseau national de référents sports de nature

2009 : **participation à la gestion** intégrée des Aires Marines Protégées

Le ministère des sports et l'outil DTA®

- 2011, DTA ® : un outil d'accompagnement des territoires par les services de l'Etat au service de projets sportifs,
- Production d'un guide méthodologique et positionnement des DRJSCS dans un rôle **d'appui à la maîtrise d'ouvrage**

Le DTA® et les sports de nature

Objectif : Aider un territoire à évaluer ou définir sa politique sportive en répondant à une problématique spécifique

Exemple de problématique : *comment concilier la pratique des sports de nature dans des espaces naturels sensibles tout en assurant leur préservation ?*



PÔLE RESSOURCES NATIONAL

Les sports de nature et le DTA®

SPORTS DE NATURE



PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Le Ministère chargé des sports, le PRNSN et l'AFB

- Un travail collaboratif entre le PRNSN (MS), l'ENVSN et l'AFB (AAMP) depuis 2009 (production du *référentiel technique des sports de nature en mer dans les sites Natura 2000*),
- Un partenariat technique entre 2010 et 2013 pour définir le projet sports de nature dans les aires marines protégées,
- Une convention 2014/2017 qui lie le PRNSN, l'ENVSN et l'AAMP

L'outil DTA® appliqué au PNM EPMO

- Une histoire qui a débuté en Avril 2013, avec le lancement, pour 1^{ère} fois, d'un DTA® appliqué à un territoire d'une dimension particulière – le Parc Naturel Marin (3 régions),
- Une **problématique** au service d'une des 8 orientations du Parc : comment concilier les usages humains, dont la pratique sportive, et la préservation de l'environnement ?
- Un **outil partenarial** avec une avancée en comité de pilotage, associant les acteurs locaux favorable à leur implication et leur positionnement respectifs (Etat, collectivité, mouvement sportif, acteurs du secteur économique) **au service du projet.**



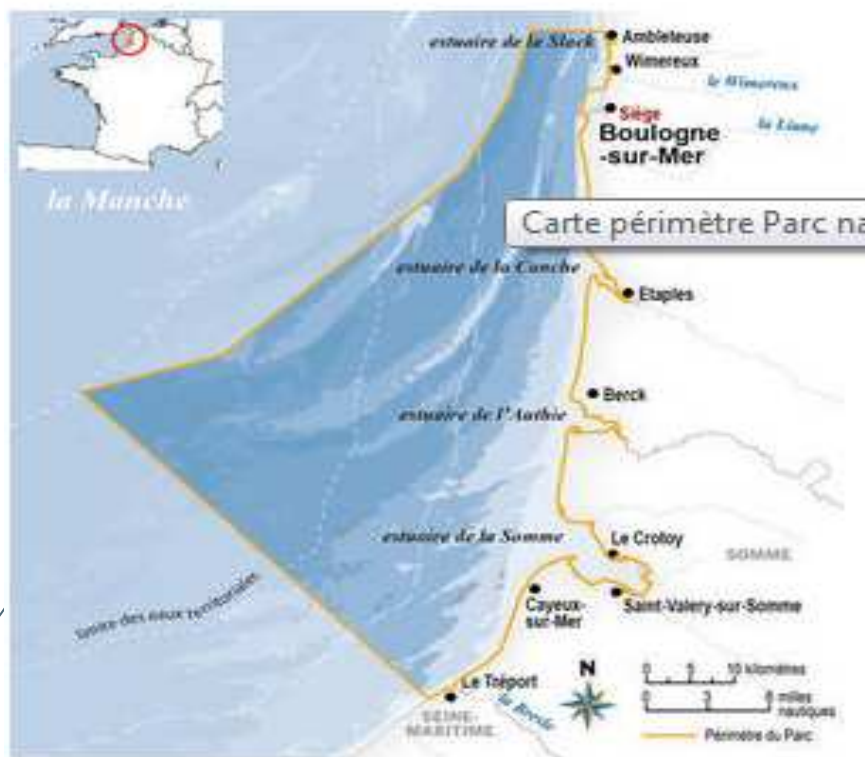
PÔLE RESSOURCES NATIONAL

SPORTS DE NATURE



PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Le DTA® et le PNM EPMO



Superficie 2290 km²

Estran 153 km²

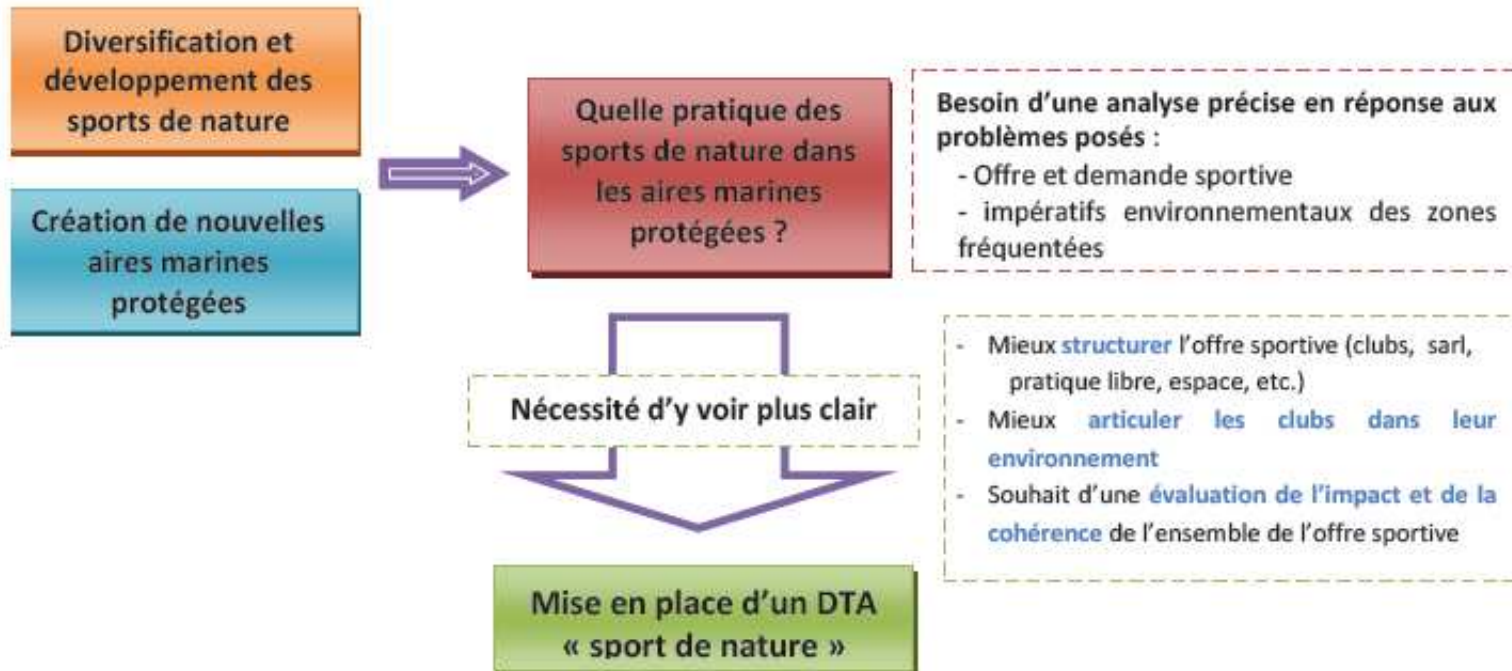
Linéaire 118 km²

2 régions

3 départements

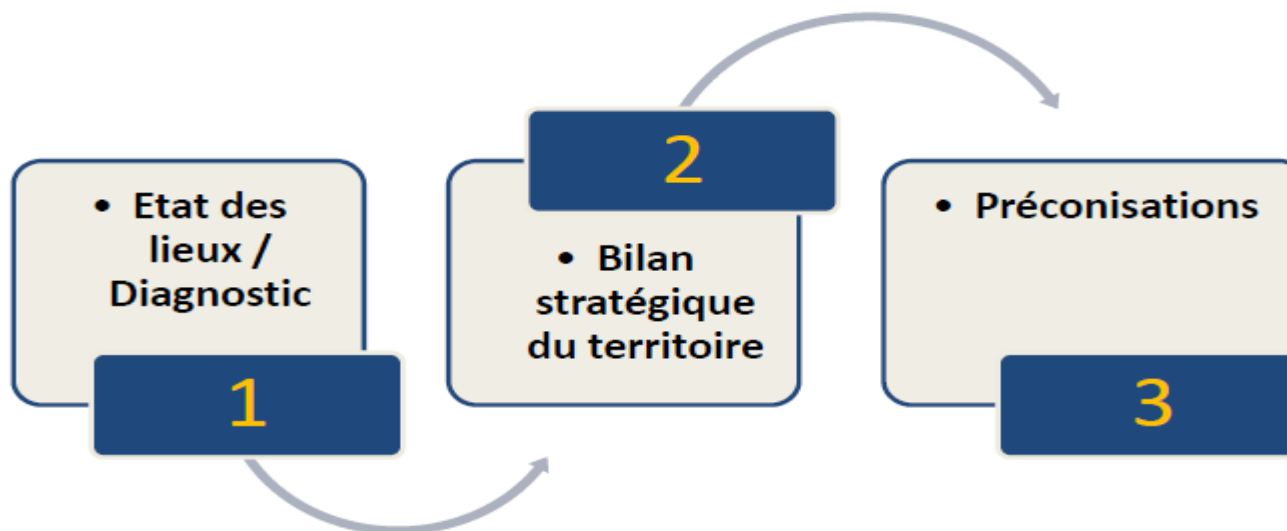
1^{er} colloque national « Sport, Mer et Littoral » 29 & 30 novembre 2018 - Quiberon

Le DTA® et le PNM EP MO



Le DTA® et le PNM EPMO

- Une maîtrise d'ouvrage : PNM EPMO
- Une maîtrise d'œuvre : CONCEVO & SOBERCO
- Appui à maîtrise d'ouvrage : DRJSCS HdF / Ministère des Sports/PRNSN



PÔLE RESSOURCES NATIONAL

SPORTS DE NATURE



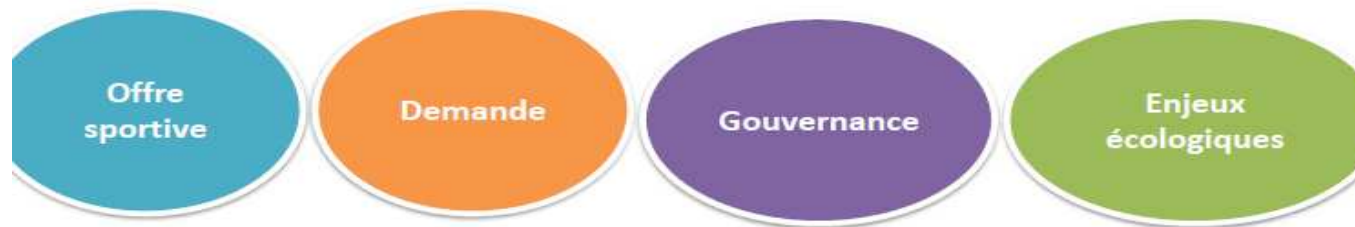
PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Le DTA® et le PNM EPMO

Objectifs :

- 1- construire avec le PNM et ses partenaires une **connaissance fine du territoire** pour pouvoir ensuite dégager les enjeux fondamentaux et axes prioritaires de développement durable des sports de nature
- 2 - définir une **stratégie** afin d'adapter l'offre de sport nature à la demande et aux impératifs de sensibilités environnementales

DTA Sports de Nature
Parc Naturel Marin des Estuaires Picards et Mer d'Opale



1^{er} colloque national « Sport, Mer et Littoral » 29 & 30 novembre 2018 - Quiberon

1- Etat des lieux / diagnostic

Exemple : fiche analytique d'une activité

L'offre : sites & pratiques & animations

Analyse de déterminants, quantitatifs et qualitatifs
Combien ? Comment sont ils organisés ?



Base de Hardelot (digue sud)

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

Le char à voile est un sport de vitesse, majoritairement pratiqué sur l'estran de grandes plages de sable, consistant à se déplacer en engin souvent tiré ou utilisant le vent, équipé pour une voile, comme lors de traction. L'estran doit être composé d'un sable dur et ne pas comporter trop de nappes d'eau ou canaux pour des conditions optimales de pratique.

A ce titre, le littoral du Nord de la France, avec ses longues plages et ses forts coefficients de marées, constitue un territoire très favorable au développement du char à voile. Il existe plusieurs types de clubs et différents formes selon l'objectif recherché (vitesse, endurance, ramabilité...) et le niveau des pilotes. Actuellement, certains engins permettent de dépasser 200km/h dans le cadre de records.

Aujourd'hui, il existe plusieurs supports de pratique du char à voile. Ils se rassemblent autour de 3 disciplines : le char aérodynamique (speed sail), le char auto-traction (char à vent volant ou « kite buggy »), le char assis ou allongé (char traditionnel).



meilleurs d'évolution de l'activité char à voile

STRUCTURATION DE L'ACTIVITÉ CHAR À VOILE

La pratique ludique remonte à 1868 avec les belges André et François DUMONT qui fabriquent les premiers chars à voile destinés spécialement à une utilisation ludique et sportive. Les premiers clubs sont alors apparus au Nord de la France dans les années 1950. Plus tard, en 1994 a été fondée la Fédération Française du Char à Voile.
En France en 2013, le char à voile est : 112 structures affiliées, 69 structures labellisées (caminos du char à voile), 2800 licences sportives, 60000 licences "enseignement", 350 000 passages dans les écoles, chiffre d'affaires cumulé : 6,5 millions d'euros, 340 équivalents temps plein, plus de 6000 chars (source FF Char à Voile)



Les chiffres indiqués concernent les licences FFV, sont issus des statistiques de MRCN pour la saison 2012.

CHIFFRES CLÉS PNM

	Pas de Calais	Normandie	Seine-Maritime	Total PNM
Nb de clubs affiliés	9	1	0	10
Nb de licences annuelles	436	30	0	466
Nb d'écoles char à voile	6	1	0	7
Nb structures non rattachées à la FFV	0	1	0	1
Nb de personnes estimées	44 217	27 000	0	71 217

8 activités de sports de nature majeures :

- char à voile,
- plaisance à la voile et au moteur,
- voile légère,
- kitesurf,
- kayak,
- stand-up paddle,
- randonnée équestre et pédestre



+



=



La demande

- Enquête auprès des structures « prestataires »

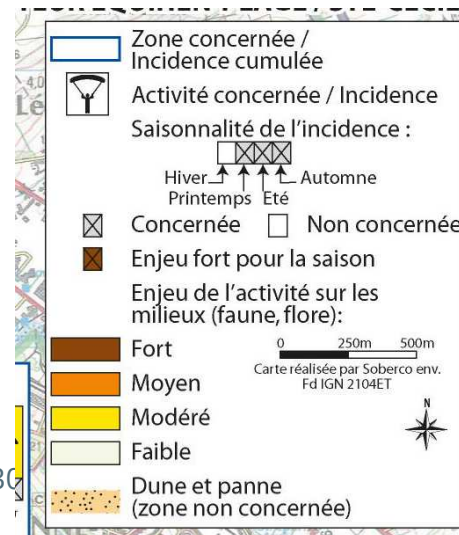
- Enquête littorale « *Mieux connaître les pratiquants de sports de nature* » Réseau des acteurs SN DRJSCS

Focus sur l'origine géographique du pratiquant SN

Résidents	Touristes	Excursionnistes
51,6%	38,1%	10,4%

77 % non licenciés
Multi-pratiquants
40% à plus de 50 km

Le croisement de données entre activités et sensibilités environnementales



ral » 29 & 30

Les suites DTA®

Analyse et détermination des pressions et des effets cumulés produits par les usages de loisir dans les sites naturels du Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale

PRÉSENTATION DE LA MÉTHODE ENVISAGÉE

COMITE TECHNIQUE N° 1



Boulogne-sur-Mer, le 24/03/2017



- Intégration dans le **plan de gestion**,
- Comité de pilotage du DTA® = 1^{er} exercice vers une **concertation** à la création du Parc,
- Travail sur les **pressions cumulées** (Terra Maris)
- **Offres de formation** :
 - PNMEPMO - *partenariat DRJSCS* : «**Educmer 2017-2018**» pour les prestataires de sports de nature (associations ou privés),
 - DRJSCS - *partenariat PNM EPMO* : Formation des organisateurs d'accueils collectifs de mineurs (« **ACM, sports de nature et littoral** ») - 2018
 - PNM EPMO : **classes marines**
- Participation aux instances d'information et de promotion (2IP - journée du parc)
- Participation à l'écriture du Document Stratégique de Façade
- PNM EPMO : membre du réseau des acteurs de sports de nature

Ce qui a fonctionné



Une complexité à gérer

- Éléments de compréhension et d'analyse pour une gestion intégrée dans le cadre de la naissance d'un parc naturel marin
- Beaucoup d'attentes suite aux travaux de la mission d'études (convention PRNSN et AAMP en 2010-11)
- Installation de la concertation qui s'est poursuivie pour l'écriture du plan de gestion

- Dimension : grand périmètre et une réflexion interface terre-mer,
- Nombre important d'interlocuteurs et d'acteurs,
- Changement de gouvernance – besoin de stabilisation

PÔLE RESSOURCES NATIONAL

SPORTS DE NATURE

Merci pour votre attention
valerie.olivier-bruneel@jscs.gouv.fr



1^{er} colloque national « Sport, Mer et Littoral » 29 & 30 novembre 2018 - Quiberon